

Nombre de membres composant le Conseil Municipal.....	45
Membres en exercice	45
Présents ou représenté.e.s à la séance	41
Absent.e.s.....	4

Délibération n°2021-12-01a-F
Décision modificative N°3 - Budget Ville

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS
EXTRAIT DU REGISTRE
des
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, **seize décembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **neuf décembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire.**

ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS

EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

Mme BENZIANE	a donné mandat à	Mme KLOPP
Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme GARNIER
Mme BOUHADA	a donné mandat à	M. GUENICHE
M. BRUNET	a donné mandat à	Mme CHARDIN
M. CLERGET	a donné mandat à	Mme GAUTHIER
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
Mme JANIAUX	a donné mandat à	Mme LELU
M. NOMBO-POATY	a donné mandat à	Mme SAINT-GAL
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme BAYOL	a donné mandat à	Mme CAZALS

ABSENT.E.S

Mme AVOGNON ZONON, M. DAUMONT-LEROUX, Mmes INDJA, ANSELLEM-SIMONNET

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame FENASSE ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

Délibération n°2021-12-01a-F
Décision modificative N°3 - Budget Ville

LE CONSEIL,

VU l'article L.1612-11 du Code général des Collectivités territoriales,

VU le budget primitif de la Commune pour 2021,

VU la délibération n° 2021-07-01b-F en date du 1^{er} juillet 2021 relative à la décision modificative n°1 - Budget Ville,

VU la délibération n° 2021-09-01a-F en date du 30 septembre 2021 relative à la décision modificative n°2 - Budget Ville,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des ajustements budgétaires,

SUR avis de la Commission des Finances,

A L'UNANIMITE

DECIDE

Article unique : d'approuver la décision modificative n°3 du budget Ville selon le document joint.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire



Pour le Maire,
l'Adjointe Déléguée
Anne KLOPP

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le **23 DEC. 2021**

Publication
le **23 DEC. 2021**

Notification
le

Certifié exécutoire

Le Maire,



Pour le Maire,
l'Adjointe Déléguée
Anne KLOPP